



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

90 KV MAURIAC-SAINT GENIEZ-TALAMET

Portée(s) : 12TER-19TER

90 KV MAURIAC-SAINT GENIEZ-TALAMET

Portée(s) : 43-44, 45-47

90 KV MAURIAC-SAINT GENIEZ-TALAMET

Portée(s) : 50-47, 53-51, 57-54

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
CROS-DE-MONTVERT**

**à dater du 11/12/2024
jusqu'au 15/03/2025**

**L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux MCO
AURILLAC, à l'entreprise :**

RIVIERE

jmriviere@wanadoo.fr

06 87 35 17 77

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



**En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE
qui assure le contrôle des travaux :**

RTE GMR MCO AURILLAC

5 rue Lavoisier CS60401

15004 AURILLAC

Romain FOURCAUD (04.71.63.99.74)

romain.fourcaud@rte-france.com